

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 62 (1917)
Heft: 1

Rubrik: Chroniques et nouvelles

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 11.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CHRONIQUE SUISSE*(D'un collaborateur spécial.)*

1916. — Les internés. — Encore le major Bircher. — Instruction militaire préparatoire. — Ecoles centrales. — Neutralité casquée.

En terminant ma chronique de janvier 1916, j'ai formé le vœu que la nouvelle année nous donne une armée et un peuple morallement plus forts, sans que le baptême du feu soit nécessaire pour en éprouver la trempe. Ces lignes n'étaient pas imprimées qu'éclatait la trop fameuse affaire de l'état-major, bientôt suivie de celle du drapeau allemand, et de plusieurs autres de moindre envergure.

A présent que l'échauffement des cerveaux, produit par ces différentes affaires, s'est à peu près calmé, je crois qu'on peut se féliciter de ce qu'elles aient éclaté. S'il y a un proverbe qui dit qu'il faut laver son linge sale en famille, il en existe un autre disant qu'on ne met pas la lumière sous le boisseau. Les débats qui ont eu lieu, tant devant les tribunaux qu'aux Chambres fédérales, ne peuvent pas avoir satisfait tout le monde sous tous les rapports ; ils ont cependant certainement procuré, à la grande majorité de notre peuple, un sentiment de confiance et de bonne volonté réciproques, qui n'existaient pas auparavant.

Dans une famille nombreuse, il arrive parfois qu'une querelle d'enfants s'envenime au point de devenir presque une brouille ; dès que les parents interviennent de toute leur autorité, avec énergie et surtout avec équité, les dissensiments s'apaisent et la paix renaît presque d'elle-même. C'est un peu ce qui est arrivé chez nous ; dès que les pères de la Patrie ont bien voulu reconnaître que tous les torts n'étaient pas du même côté, la mauvaise humeur des enfants welches — qui sont au fond de bons enfants — s'est calmée comme par enchantement. On a pu entendre, aux approches de Noël, les musiques de la 3^e division donner des concerts à Lausanne et à Genève. La bonne réception faite aux musiciens bernois et l'enthousiasme avec lequel on a applaudi la marche bernoise, ont montré qu'il subsistait fort peu de chose des querelles des premiers mois de l'année.

Que l'un ou l'autre des enfants de la grande famille suisse soit maintenant menacé par un étranger, quel qu'il soit, et l'on verra sûrement ses frères, grands et petits, venir à son secours, sans exception et sans arrière-pensée.

Notre peuple est véritablement plus fort, plus uni, qu'il y a une année.

La preuve en est que nous retrouvons les mêmes pensées, exprimées en termes presque identiques, d'une part, dans un récent interview du général Wille, rapporté par le *Matin*, d'autre part, dans la conférence qui a valu, à la Sorbonne, un si beau succès à notre rédacteur en chef, le colonel Feyler.

Notre armée, également, est plus forte. D'abord parce que le peuple est plus fort, et l'armée c'est le peuple ; ensuite parce que dans l'armée elle-même on a travaillé plus calmement, plus sérieusement et dans un meilleur esprit.

Notre état-major, purifié par les sanctions prises à la suite de l'affaire, s'est moins occupé d'importer et d'exporter des renseignements d'une valeur d'ailleurs plus que problématique, pour nous et pour les autres. Il s'est attaché à perfectionner l'instruction, l'armement et l'équipement, besogne plus utile en même temps que plus propre.

Rien n'est d'ailleurs venu le troubler dans son travail. Le service de relève a pu se continuer pendant toute l'année, sans le moindre accroc. On n'a pas dû lever un bataillon de plus que ce n'était prévu. La troupe n'a eu à intervenir ni contre les ennemis du dehors, ni contre ceux du dedans, qui n'existent d'ailleurs ni les uns ni les autres.

Un fait qui a contribué à faciliter le travail méthodique, c'est la stabilité du commandement. A part les mutations auxquelles j'ai fait allusion ci-dessus, il y a eu fort peu de changements dans le haut personnel de notre armée. Sans parler du général et du chef d'état-major, nous avons encore les mêmes commandants de corps et de divisions qu'au début de la guerre, et en bonne partie les mêmes commandants de brigades. Les promotions de janvier nous réservent-elles quelques surprises à ce sujet ? C'est possible, mais j'en doute fort.

L'activité de la portion combattante de notre armée ne s'est manifestée à l'extérieur que par l'envoi de quelques officiers sur les deux fronts belligérants et par de modestes achats de matériel de guerre, également dans les deux camps.

Par contre, notre service sanitaire, sous l'habile et énergique direction du médecin d'armée, a continué l'œuvre d'internement et d'échange de grands blessés commencée l'année dernière. De nombreuses commissions de nos médecins militaires ont visité les hôpitaux et les camps de prisonniers de France et d'Allemagne. Une vingtaine de mille blessés ou malades des nationalités les plus diverses sont actuellement internés chez nous, et l'on attend prochainement de nouveaux et importants convois.

Dans nos rues, on coudoie les uniformes les plus divers, aux cou-

leurs les plus variées : gris, gris-vert, bleu-horizon, bleu foncé, khaki, garance. Rien ne manque, depuis le burnous et le turban de l'Arabe, jusqu'au simple brassard de l'interné civil. L'observateur superficiel en retire presque l'impression que tout ce monde se porte aussi bien que possible, et que le mot interné n'est qu'un euphémisme pour : embusqué. Ceux qui voient les choses de plus près savent qu'il en est autrement. Les internés que nous voyons sont ceux à qui leur état de santé permet de se livrer à une occupation, d'exercer un métier, de reprendre des études interrompues. D'ailleurs, s'ils n'ont pas tous un œil, un bras ou une jambe de moins, beaucoup sont cependant atteints de maladies ou d'infirmités qui, tout en leur permettant un travail léger, les rendent inemployables à la guerre. Et puis et surtout il y a encore tous ceux qu'on ne voit pas, ceux qui peuplent les cliniques, les hôpitaux et les sanatorium. Il ne se passe presque pas de jour sans qu'un piquet de nos soldats accompagne l'un de ces malheureux braves à sa dernière demeure.

La répartition des internés, leur surveillance, le soin de leur bien-être physique, intellectuel et moral, occasionnent à nos autorités médicales et militaires un gros surcroît de travail, qui n'est pas toujours payé de retour. Outre les cas, heureusement peu nombreux, où les internés se conduisent mal, il y a l'hôtelier peu scrupuleux qui spécule sur ces clients malgré eux, il y a l'ouvrier qui craint la concurrence de ces travailleurs souvent plus habiles et surtout moins exigeants que lui au point de vue de la paie. Mais ces petits accrocs n'enlèvent rien à la grandeur de cette œuvre vraiment humanitaire et utilement neutre.

* * *

S'il y a quelque chose qui continue à inquiéter les officiers de la Suisse romande, c'est la lenteur que met l'autorité militaire à liquider l'affaire Bircher. Certes, personne ne demande qu'on pend le major Bircher ni même qu'on le fusille, mais il est hors de doute qu'il s'est conduit en plusieurs occasions avec un manque de tact absolu. Aussi est-on en droit de s'étonner que l'on n'ait pas encore pris la moindre sanction contre lui, alors qu'on n'a pas hésité à réprimander publiquement un commandant de division pour une lettre que seule l'indiscrétion d'un journaliste avait fait connaître. Et même dans cette affaire, le premier et le plus grand coupable était le Dr E. Bircher.

Le « bailli de Morat » est un officier de valeur, et je serais le premier à déplorer que sa carrière militaire fût brisée à cause d'une ou même de plusieurs intempéances de langage. Ce n'est pas une rai-

son pour qu'on lui permette de traiter en pays conquis, non seulement son bailliage, mais encore la Suisse romande, et, par-dessus le marché la Franche-Comté.

* * *

Une autre chose que l'on ne comprend pas bien, dans les milieux d'officiers, c'est le peu d'intérêt que les autorités militaires manifestent en faveur de l'instruction militaire préparatoire. En 1914, lors de la mobilisation générale, personne ne s'est étonné que l'on suspendit cette instruction. La plus grande partie du personnel d'instruction avait été mobilisée et le matériel était nécessaire à l'armée. Depuis lors, on n'a pas fait autre chose que d'organiser, sous les auspices des sociétés de gymnastique, des cours de gymnastique. C'est très bien, mais c'est trop peu.

Il semblerait que le moment soit favorable pour instituer enfin l'instruction préparatoire obligatoire, la seule qui réponde aux besoins de l'armée. On ne s'imagine pourtant pas en haut lieu qu'en cas de guerre, l'ennemi nous laisserait instruire paisiblement nos recrues pendant 65 jours !

Nous devrions toujours avoir au moins une classe de recrues suffisamment dégrossies pour qu'on puisse, en cas de besoin, les envoyer au front autrement que comme des moutons à l'abattoir. Actuellement le dégrossissement de la classe 1917 devrait être terminé et celui de la classe 1918 devrait commencer. Espérons que l'année qui commence nous apportera un progrès sérieux dans ce sens !

* * *

Le tableau des écoles et cours militaires pour 1917 vient de paraître. Il nous apporte une innovation : les écoles centrales par division. On se souvient qu'en 1914 et 1915 les écoles centrales d'officiers avaient été supprimées. On s'était flatté de l'espoir que le service actif permettrait de pousser suffisamment l'instruction théorique et pratique des officiers pour pouvoir se passer d'écoles spéciales. Après expérience, on a dû reconnaître que les exigences du service de relève n'étaient pas compatibles avec un développement systématique de l'instruction des officiers. Les écoles centrales ont été rétablies en 1916, et ont fonctionné d'après l'ancien système, sous un commandement à part et avec un personnel d'instruction spécial, le même pour toutes les écoles. Ce système avait l'inconvénient d'échelonner les écoles centrales sur toute la durée de l'année. En 1917, les écoles centrales où se forment les futurs commandants d'unité, auront lieu par division, sous la direction du commandant

de la division, aidé du personnel d'instruction de l'arrondissement. Ce système aura, entre autres avantages, celui de permettre de faire les écoles simultanément, et non plus successivement comme jusqu'ici. L'école centrale I, de la première division, aura lieu à Lausanne, celle de la deuxième division à Soleure, du 31 janvier au 1^{er} mars. Les écoles centrales II continueront à se faire d'après l'ancien système.

* * *

Plusieurs journaux français, et parmi eux des journaux sérieux, comme le *Temps*, ont fait dernièrement passablement de bruit d'une violation possible de la neutralité suisse de la part de l'Allemagne. Ces bruits ont inquiété l'opinion et pris assez de consistance pour que l'ambassade allemande à Berne ait cru devoir leur opposer un démenti officiel.

Le gouvernement français a riposté en renouvelant la déclaration faite au début de la guerre, par laquelle il reconnaissait la neutralité suisse. En même temps, il a exprimé sa conviction que la Suisse défendrait, le cas échéant, sa neutralité de toutes ses forces, de quelque côté que vienne l'agression. Il y a ajouté des explications sur les mouvements de troupes françaises signalés récemment à la frontière suisse, et dont le but était uniquement de faire reposer ces troupes. Voilà donc tout le monde rassuré, jusqu'à ce que cela recommence. Mais les belles promesses rendent les fous joyeux, dit le proverbe. La Belgique en sait quelque chose.

En tous cas, nous ne désarmerons pas pour cela. Dans la même séance où il prenait connaissance de la communication de l'ambassade française, le Conseil fédéral a adopté le projet de casque pour l'armée, d'après le modèle du peintre L'Eplattenier. La fabrication de 200 000 casques va commencer incessamment. Le casque fera partie du matériel des unités et non de l'équipement personnel des hommes.

CHRONIQUE PORTUGAISE

(*De notre correspondant particulier.*)

Au sujet des prochaines chroniques.— Ce qu'il faut espérer en 1917.

Il n'est pas aisé, à l'heure présente, d'écrire une chronique militaire destinée à un journal étranger. De deux choses l'une : ou on peut donner des informations très intéressantes, ou non.

Dans le premier cas, la censure, toujours à craindre, biffera ce qu'elle juge indiscret ; dans le second cas, on risque la banalité.

Armons-nous de patience ! S'il me sera souvent difficile de vous écrire tout ce que j'aurai envie de vous dire, je m'efforcerai néanmoins de maintenir avec votre *Revue* une correspondance militaire nationale, discrète mais sincère. Je vous tiendrai au courant des opinions portugaises sur la guerre, sans cesser de manifester toute ma sympathie pour votre noble pays, petit comme le mien, mais également simple et honnête.

* * *

L'année 1916 a pris fin et le problème militaire européen reste encore sans solution. Tout le monde s'attendait à de grands événements militaires dès le printemps passé. Sauf quelques faits isolés et sans répercussion lointaine, les opérations de guerre n'ont pas encore abouti à une rupture d'équilibre soit d'un côté soit de l'autre.

La situation des grandes puissances est la même qu'à la fin de 1915 ou à peu près ; les petits Etats envahis sont toujours soumis au joug de l'étranger ; les neutres, sauf la Roumanie, persistent dans leur neutralité. L'an 1917 est là et l'Europe latine met son espoir en lui pour le rétablissement du Droit et de la Justice.

Le problème accuse des proportions vraiment formidables. Un coup d'œil rétrospectif est nécessaire pour bien dessiner l'ampleur de la question.

Envisageons, à grand trait, le sort des petites nations, qui nous intéresse par-dessus tout. La malheureuse Belgique, sublime par le sacrifice qu'elle s'est imposée, a toujours été une nation pacifique, laborieuse et confiante dans les signataires du traité garantissant sa neutralité perpétuelle. Sa politique militaire, bien que soutenue par quelques esprits clairvoyants, n'a jamais été très active. Elle avait un caractère avant tout défensif. Il fallait éviter que le territoire national ne servît de champ de bataille à des armées en guerre.

Elle a été néanmoins envahie, foulée au pied ; ses richesses et sa population appartiennent à l'envahisseur. Elle a été crucifiée par un de ses protecteurs. Le droit et la morale exigent une complète réparation et des compensations satisfaisantes.

La Serbie et le Monténégro, deux petits pays fiers et aguerris, ont vu s'élever contre eux une coalition formidable. Malgré cela, le colosse autrichien a dû reculer plus d'une fois devant ces héros qui se battaient pour leur indépendance. Il a fallu l'appoint des armées allemandes et la trahison bulgare pour les réduire à merci ; là aussi, le droit et la morale réclament une réparation complète et le rétablissement intégral des deux valeureux royaumes.

La Grèce, non contente d'abandonner lâchement la Serbie à qui elle était liée par un traité défensif-offensif, suit par surcroît une politique équivoque, demi-germanique, demi-ententiste, inspirée par la pusillanimité et le manque de caractère. Sortira-t-elle indemne de cette effroyable crise ? Comment qualifier, en droit, une conduite aussi ambiguë ? La Roumanie, longtemps hésitante, a pris la résolution sensée de se joindre à la Russie. Les faits ont démontré que sa préparation militaire était incomplète. Il faut même avoir le courage de dire qu'elle est venue compromettre la bonne cause...

Malgré une histoire fertile en actions héroïques, la Roumanie n'a pas compris entièrement que dans l'évolution actuelle de l'Europe les traditions ne comptent pas, que tout doit être résolu par la mitraille.

Des petits Etats aux prises il reste à parler du Portugal. Toujours modeste mais toujours honnête. Il remplit ses devoirs internationaux en employant la meilleure et la plus grande partie de ses forces. Le Portugal augmente sans relâche, dans tous les domaines, sa puissance militaire, matériel, cadres, etc.

Des petites nations de l'Europe, la Suisse et les pays Scandinaves, ont encore seuls échappé au tourbillon général. L'échapperont-ils jusqu'à la fin ?

Quoiqu'il en soit, il faut, pour que l'année 1917 compte dans l'histoire universelle des peuples, qu'elle assiste à la réhabilitation des petits Etats qui se sont sacrifiés pour l'honneur et la fidélité de leur parole.

Il faut un juste châtiment de la mégalomanie des grands qui, dans l'impossibilité d'écraser leurs égaux en puissance, se sont retournés contre les faibles et ont assouvi sur eux haines et vengeance, au mépris du droit des gens et de celui des nations.

L'on parle avec insistance des propositions de paix. D'aucun prétendent que l'Allemagne cherche à garantir par là la possession des territoires ennemis qu'elle occupe. D'autres n'y voient qu'un *bluff* méprisable.

Nous verrons sous peu quel est le véritable sens de ces propositions. La paix arrivera bien un jour ! Et, si c'est 1917 qui nous l'apporte, comme on le croit par ailleurs, il faut, pour qu'elle soit durable, qu'elle libère entièrement les petits peuples martyrisés et qu'une fédération des grandes puissances garantisse leur indépendance perpétuelle.

Il faut aussi qu'on soit prêt à défendre par tous les moyens les grandes idées d'une civilisation supérieure : la Raison, la Justice, la Vérité.